

## Sociologie

M. Pierre BOURDIEU, professeur

Le cours, qui a été donné successivement à Rouen, à Amiens et à l'Institut du Monde Arabe, a porté sur la domination et l'obéissance. Pour rendre compte de la domination reconnue et de l'obéissance, c'est-à-dire des conditions qui doivent être remplies pour qu'un ordre soit obéi, il faut intégrer des traditions théoriques traditionnellement séparées, voire opposées : la tradition « constructiviste » qui considère les instruments symboliques (notamment la langue, chez Cassirer), comme des instruments de construction du monde des objets, la tradition structuraliste ou herméneutique qui, notamment chez Habermas, les traite comme des instruments de communication, réduisant les problèmes de politique à des problèmes de communication, les traditions enfin qui y voient des instruments de pouvoir (ou de légitimation du pouvoir), prioritairement économiques, comme chez Marx, ou politiques, comme chez Nietzsche. Synthèse des trois traditions, la notion de pouvoir (ou capital) symbolique permet de rendre raison des rapports de force qui s'accomplissent dans et par des rapports de connaissance (ou de reconnaissance) et de communication (et dont le paradigme est l'échange de dons). Le capital symbolique est ce que devient le capital, sous quelque espèce que ce soit, économique, culturel ou social, lorsqu'il est méconnu (ou dénié) en tant que capital, donc reconnu comme légitime.

Le capital symbolique se situe dans l'ordre de la connaissance : il existe par et pour la perception ou, plus précisément, par et pour ceux qui le perçoivent et qui ne peuvent le percevoir et le faire exister comme tel que parce qu'ils sont dotés de catégories de perception adéquates. Ce qui signifie qu'il dépend, dans son existence même, de ceux qui en subissent les effets. Ces catégories (ou schèmes) de perception sont des principes de vision et de division historiques qui s'enracinent dans des divisions objectives de l'ordre social (c'est le cas des trois « ordres » des sociétés d'Ancien régime qui, comme l'a montré Georges Duby, sont à la fois des structures objectives et des structures cognitives) ou, plus précisément, dans la structure de la distribution du capital. Le capital symbolique est fait, en dernière analyse, par ceux qui le subissent, mais si, et seulement si la structure objective de sa distribution est au principe des structures cognitives

qu'ils mettent en œuvre pour le produire — avec par exemple des oppositions structurantes telles que masculin/féminin, jeune/vieux, noble/roturier, riche/pauvre, blanc/noir, etc. La noblesse n'existe que pour et par ceux qui disposent du principe de division entre le noble et le commun, c'est-à-dire par et pour les autres nobles ou les roturiers qui ont acquis la disposition à la reconnaître (au double sens) du fait de leur insertion dans un univers objectivement organisé selon ce principe de division.

Si la prétention au pouvoir symbolique qui permet d'agir sur le monde social dans son ensemble ou sur un champ particulier est universelle, cette capacité est très inégalement reconnue aux différents agents selon la position qu'ils occupent dans la structure de la distribution du capital symbolique au sein de l'espace social considéré (celle du noble ou du roturier, du notable ou du simple particulier, du Prix Nobel ou du chercheur ordinaire, de l'éditeur consacré et capable de consacrer par la publication ou du nouveau venu dans le champ de l'édition, etc.). Le capital symbolique est le capital de reconnaissance accumulé au cours de toute l'histoire des luttes antérieures (donc très fortement corrélé à l'ancienneté) qui permet d'intervenir efficacement dans les luttes présentes pour la conservation ou l'augmentation du capital symbolique, c'est-à-dire pour le pouvoir de nomination et d'imposition du principe de vision et de division (*diacrisis*) légitime, universellement reconnu dans un espace social déterminé. Ces luttes cognitives et communicatives qui, comme l'a si bien montré Goffman, s'exercent continuellement dans l'existence quotidienne, trouvent leur forme canonique dans les luttes politiques qui utilisent le pouvoir symbolique de faire voir et de faire croire pour imposer des visions du monde et, en particulier, des visions des divisions du monde (des principes de classement), et produire ainsi des groupes, familles, clans, tribus, classes ou nations, et leur donner existence en les rendant visibles, par la manifestation notamment, ou, dans d'autres univers, le cortège — eg. nuptial ou funéraire —, la procession, etc., exhibitions de la force et de la forme du groupe, de ses divisions et de ses hiérarchies.

La logique du symbolique étant fondamentalement *diacritique*, la distinction est la forme spécifique de profit que procure le capital symbolique. Le style de vie, manifestation exemplaire du capital symbolique, n'existe que par et pour le regard d'autrui et comme écart diacritique par rapport au style modal, ordinaire, commun, banal, « moyen », écart qui peut être non voulu ou obtenu par une « stylisation de la vie ». Le profit symbolique de distinction (qui peut être reconverti en profits matériels) résulte, en dehors de toute recherche intentionnelle de la distinction, de la possession monopolistique (l'exclusivité) d'une espèce quelconque de capital et de l'exhibition, intentionnelle ou non, de ce capital et de la différence attachée à sa possession. C'est dire que l'effet de distinction qui est inhérent à la distribution inégale d'un bien, d'un service ou d'une pratique, contribue par soi à légitimer la structure de cette distribution. L'institutionnalisation de cet effet, par des coutumes ou des règles vestimentaires, des lois somptuaires, etc., tend à constituer des « groupes de statut » (« ordres », noblesse,

etc.) en constituant comme permanentes et fondées en nature certaines différences de fait et en instaurant des mécanismes destinés à en assurer la perpétuation (lois successorales, normes matrimoniales, etc.).

Le capital symbolique peut ainsi être détenu par des agents singuliers ou par des collectifs, notamment des corps, familles, groupes de statut, corps constitués, État. En tant que détenteur du monopole de la violence symbolique légitime, capable d'agir en banque centrale du capital symbolique accumulé par une nation, l'État peut exercer le pouvoir de *nomination*, acte de consécration qui confère à un agent singulier ou à un groupe son identité *officielle*, universellement reconnue (dans les limites de son ressort), ses *titres* sociaux de reconnaissance (scolaires ou professionnels notamment) et qui, opposé strict de l'insulte comme *idios logos* sans conséquence, et de toutes les stratégies individuelles ou collectives de *diffamation*, visant à susciter le *discrédit*, met une limite, sinon un terme, à la lutte de tous contre tous à propos du monde social et de la vérité et de la valeur sociales de ceux qui y sont engagés.

On peut ainsi comprendre le paradoxe de l'efficacité symbolique, ravivé par la réflexion des philosophes (Austin notamment) et des linguistes (Benveniste entre autres) sur le performatif. L'ordre qui se fait obéir, s'il est une exception aux lois de la physique en ce qu'il obtient un effet sans proportion avec l'énergie dépensée, pouvant ainsi apparaître comme une forme de *magie*, est parfaitement conforme à la loi de la conservation de l'énergie sociale, c'est-à-dire du capital : en effet, pour être en mesure d'agir à distance et sans dépense d'énergie, par la vertu d'un acte de magie sociale, comme l'ordre ou le mot d'ordre par exemple, il faut être doté d'*autorité*, c'est-à-dire autorisé, à titre personnel ou par procuration, en tant que délégué, mandataire ou fonctionnaire, à déclencher, comme par un déclic, l'énergie sociale qui a été accumulée dans un groupe ou une institution par le travail, souvent long et difficile, qui est la condition de l'acquisition et de la conservation du capital symbolique.

#### SÉMINAIRES DU COLLÈGE DE FRANCE

Les séminaires, tenus à Rouen, Amiens et Paris, ont été consacrés à la présentation et à la discussion des travaux de recherche en cours sur les sujets suivants : problèmes de l'État pénal et des syndicats en Europe (Paris, mercredi 19 novembre et lundi 22 décembre) ; problèmes et contradictions liées à l'apparition d'un nouvel espace politique, l'Europe (Paris, 25 novembre) ; travaux en cours (Rouen, mercredi 26 novembre) ; transformations récentes du champ journalistique (Paris, mardi 13 janvier) ; genèse de l'État moderne (Paris, mardi 20 janvier) ; éditeurs européens (Paris, mardi 11 mars et mardi 5 mai) ; travaux en cours (Amiens, jeudi 9 avril) ; contestation étudiante en Allemagne (Paris, jeudi 7 mai) ; sociologie des sexualités et en particulier de l'homosexualité (Paris, mardi 19 mai) ; particularités de la société américaine (Paris, mardi 2 juin).

## PUBLICATIONS

*Ouvrages*

*Capital cultural, escuela y espacio social* (tr. I. Jimenez), Mexico, Siglo veintiuno editores, 1997, 206 p.

*Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique* (Paris-INRA, 1997), Paris, INRA, 1997, 79 p.

*Contre-feux*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 1998, 125 p.

*La domination masculine*, Paris, Éd. du Seuil, 1998, 150 p.

*Articles*

« Historiciser la différence », *Liber* (Destins nordiques), 31, juin 1997, p. 1.

« Conformismes et résistance » (débat avec J. Bouveresse) (Oxford, 1996), in *La Lettre de la Maison française d'Oxford*, 7, 1997, p. 177-189.

« Dévoiler et divulguer le refoulé » (Fribourg, 1995), in J. Jurt (ed.), *Algérie-France-Islam*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 21-27.

« Le champ économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 119, septembre 1997, p. 48-66.

« Les aveux du prêtre de l'euro » (Fribourg, octobre 1996), *Le Monde diplomatique*, 522, septembre 1997, p. 19.

« Die fortschrittlichen Kräfte » (DGB-Francfort, 7 juin 1997) (tr. J. Bolder), in P. Bourdieu, C. Debons, D. Henschel, B. Lutz (eds), *Perspektiven des Protests. Initiativen für einen europäischen Wohlfahrtsstaat*, Hambourg, VSA-Verlag, 1997, p. 11-25 ; « Die Zukunft Europas hängt von den Deutschen ab » (entretien avec B. Kols et R. Paasch, *Frankfurter Rundschau*, 13 juin 1997), *op. cit.*, p. 114-123.

« Nous en avons assez du racisme d'État », *Les Inrockuptibles*, 121, 8-14 octobre 1997, p. 4-5.

« Bourdieu contra a TV » (entretien avec P.R. Pires), *O Globo* (supplément *Prosa & Verso*), 4 octobre 1997, p. 1, 4.

« Quelques questions sur la question gay et lesbienne » (Beaubourg, 23 juin 1997), *Liber*, 33, décembre 1997, p. 7-8 ; aussi, in D. Eribon (ed.), *Les études gay et lesbiennes*, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 1998, p. 45-50.

« Das Elend der Welt » (entretien avec F. Schultheis), *Sozialismus*, 1-98, janvier 1998, p. 10-13.

« Wichtig wäre eine intellektuelle Front » (entretien avec I. Orth, P. Seibel), *Freitag*, 16 janvier 1998.

« Les actions des chômeurs flambent », *Le Monde*, 17 janvier 1998, p. 13 (avec G. Mauger, F. Lebaron).

« Sur les ruses de la raison impérialiste », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 121-122, mars 1998, p. 109-118 (avec L. Wacquant).

## MISSIONS, CONFÉRENCES ET CONGRÈS

— Intervention sur « Quelques questions sur la question gay et lesbienne » au Colloque sur Les études gay et lesbiennes, Centre Georges Pompidou, Paris, 23 juin 1997.

— Participation à la Rencontre-débat avec Olivier Christin sur « Censure économique et sciences sociales » à la Villa Gillet de Lyon, 22 octobre 1997.

— Conférence sur « La domination masculine revisitée » dans le cadre du programme « Études femmes-Études genre » de l'Institut universitaire d'études du développement, Genève, 29 octobre 1997.

— Participation à une rencontre-débat avec les prisonniers à la Maison d'arrêt de Poissy, 5 novembre 1997.

— Participation à la table-ronde sur « Histoire et sciences sociales » à l'occasion de la Journée d'hommage à Georges Duby, Musée national du Moyen Âge, Paris, 14 novembre 1997.

— Conférence sur « Un utopisme raisonné pour l'Europe » à l'occasion de la remise du Ernst-Bloch-Preis de la ville de Ludwigshafen, 22 novembre 1997.

— « Questions à Pierre Bourdieu » dans le cadre des Rencontres « Lire les sciences sociales », Université Paris VII Denis Diderot, Paris, 8 décembre 1997.

— Intervention sur « Morale et politique » au Colloque sur « La raison pratique. Autour des travaux de Paul Ladrière », IRESCO, Paris, 9 décembre 1997.

— Communication sur « La précarité est aujourd'hui partout » dans le cadre des Rencontres européennes contre la précarité organisées par l'Université Stendhal de Grenoble, 12 et 13 décembre 1997.

— Intervention dans le cadre du stage de formation des enseignants des sciences économiques et sociales, Paris, 27 janvier 1998.

— Entretien public avec Jacques Dubois sur « L'emprise des médias » organisé par l'Université de Liège, 12-13 février 1998.

— Communication sur « L'État, l'économie et le sport » au Colloque « Football et culture », organisé par le Centre de sociologie de l'éducation et de la culture, CNRS, Paris, 13 mai 1998.

— Participation au panel-discussion sur « Divers aspects de l'œuvre de Pierre Bourdieu », à l'Université Erasmus de Rotterdam, 14 mai 1998.

— Participation au Colloque sur « Cultural Studies », École Normale Supérieure, Paris, 13 juin 1996.

— Participation au Débat sur « Champ social et structures » au Festival de la Pensée les Pascalines, Clermont-Ferrand, 25 juin 1998.

— Participation à la réunion sur l'histoire comparée organisée à la Fondation Hugot du Collège de France, Paris, 26 juin 1998.

## PROFESSEURS ET CONFÉRENCIERS ÉTRANGERS INVITÉS AU COLLÈGE DE FRANCE

— Arthur Mitzman, Professeur à l'Université d'Amsterdam, a donné une série de leçons au mois de mars et avril 1998 sur « Michelet, ou la subversion du passé ».

— Abram de Swaan, Professeur à l'École d'Amsterdam de Recherches en Sciences Sociales, a donné une série de leçons sur « Langue et culture dans la société transnationale » dans le cadre de la Chaire européenne dont il est titulaire pour l'année 1997-1998.

CENTRE DE SOCIOLOGIE EUROPÉENNE-CENTRE DE SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION  
ET DE LA CULTURE DU COLLÈGE DE FRANCE  
ET DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

A la demande du CNRS, le Centre de sociologie européenne, du Collège de France et de l'École des hautes études en sciences sociales, et le Centre de sociologie de l'éducation et de la culture, du CNRS et de l'École des hautes études en sciences sociales, ont été regroupés en une seule unité de recherche (UPRESA 210). Cette unification est parfaitement conforme aux objectifs de deux centres qui, depuis leur création, ont toujours été très liés : enquêtes communes, livres collectifs comme *La Misère du monde* (Paris, Éd. du Seuil, 1993), publication des *Actes de la recherche en sciences sociales*, de *Liber*, des collections *Le Sens commun* (Éd. de Minuit), puis *Liber* (Éd. du Seuil).

Les chercheurs du CSE-CSEC, qui est placé sous la direction de M. Remi Lenoir, Professeur à Paris I, partagent un même appareillage théorique et méthodologique et s'accordent sur une conception de la recherche en sciences sociales fondée sur la volonté de dépasser l'opposition entre la théorie pure et la méthodologie empiriste, ce qui conduit à poser les problèmes les plus généraux à propos d'objets circonscrits et justiciables, de ce fait, d'analyses rigoureuses ; sur le souci de soumettre les outils scientifiques (problématiques, concepts, démarches) à une critique systématique fondée sur la connaissance de leur histoire ; enfin sur le recours permanent à la méthode comparative afin de faire apparaître les objets de recherche comme autant de configurations singulières de relations, variables selon les pays et les époques.

Les membres du CSE-CSEC partagent un même attachement au travail collectif : les recherches sont souvent menées par deux ou plusieurs chercheurs et bénéficient, en outre, d'une réflexion dans le cadre de séminaires ou d'ateliers de travail. Ce primat du travail collectif rend en effet possible non seulement un contrôle croisé et une vigilance épistémologique accrue mais aussi un cumul de savoirs et des connaissances théoriques et empiriques.

Tout en restant étroitement coordonnées et associées dans des projets communs, les deux équipes qui constituent le CSE-CSEC poursuivent leurs travaux selon

leur spécificité. Au CSEC (situé à la Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris), l'accent sera mis surtout sur des recherches menées à l'échelle nationale (sans exclure évidemment les travaux comparatifs en association avec d'autres pays de la Communauté européenne). Le CSE (situé à l'annexe du Collège de France, 52, rue du Cardinal Lemoine, 75005 Paris) continuera à privilégier la dimension internationale.

Les recherches du CSEC portent principalement sur les processus de socialisation dans leurs relations avec le système scolaire et le marché du travail, sur les politiques de modernisation des instruments de production, les relations entre le champ du pouvoir et le champ économique et enfin sur les relations entre les différents champs et celui des médias.

Les recherches du CSE portent sur les effets de l'internationalisation dans tous les secteurs de l'activité sociale : circulation internationale des biens symboliques (littérature, droit, modèles politiques, etc.), effets de l'internationalisation du marché des compétences et de la reconversion des élites.

L'équipe du Collège de France assure en outre la rédaction de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales* et de son supplément international *Liber*. Elle assume aussi la responsabilité de la collection *Liber* aux Éditions du Seuil.

Les deux équipes mènent actuellement en commun deux vastes ensembles de recherches comparatives, conduites en collaboration avec des centres de recherches allemands, anglais, belges, grecs et financées par la Communauté européenne : le premier sur les obstacles sociaux à la construction d'un État européen ; le second sur les relations entre les syndicats des différentes nations européennes.

#### LES REVUES

*Actes de la Recherche en Sciences Sociales* (publié avec le concours du Collège de France, de la Maison des Sciences de l'Homme, de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et du Centre National du Livre) n<sup>os</sup> 106-107 et 108 (1995) : « Histoire sociale des sciences sociales » ; 109 (1995) : « Anatomie du goût philosophique » ; 110 (1995) : « Musique et musiciens » ; 111-112 (1996) : « Littérature et politique » ; 113 (1996) : « La famille dans tous ses États » ; 114 et 115 (1996) : « Les nouvelles formes de domination dans le travail » ; 116-117 (1997) : « Histoire de l'État » ; 118 (1997) : « Genèse de l'État moderne » ; 119 (1997) : « Économie et économistes » ; 120 (1997) : « Violences » ; 121-122 (1998) : « Les ruses de la raison impérialiste » ; 123 (1998) : « Genèse de la croyance littéraire » ; 124 (1998) : « De l'État social à l'État pénal ».

*Liber* (Revue internationale des livres) n<sup>o</sup> 21-22 (1995) : « La colère des Belges » ; 23 (1995) ; 24 (1995) : « Écosse, un nationalisme cosmopolite ? » ; 25 (1995) et 26 (1996) : « Les intellectuels » ; 27 (1996) : « Critique autrichienne de la raison germanique » ; 28 (1996) : « Exils roumains » ; 29 (1996) : « La

censure du marché » ; 30 (1997) : « Menaces sur le cinéma européen » ; 31 (1997) : « Destins nordiques » ; 32 (1997) : « From Britishness to Englishness » ; 33 (1997) : « Mouvements divers... » ; 34 (1998) : « Consécration littéraires ».

#### CHERCHEURS INVITÉS

L'invitation de spécialistes reconnus dans leur propre discipline a permis de contribuer au développement de domaines de recherche peu connus en France et à faire le lien entre plusieurs disciplines, notamment entre historiens et sociologues. Ce fut le cas des professeurs invités comme Enseignants associés par l'EHESS : Luc Van Campenhoudt, professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles, a présenté ses recherches sur l'impact des nouveaux dispositifs socio-pénaux sur l'exclusion sociale et le sentiment d'insécurité en milieu urbain, ainsi que sur les comportements sexuels face au risque du sida ; Loïc Wacquant, professeur à l'Université de Californie-Berkeley, a présenté ses recherches sur les nouvelles formes de relégation urbaine dans les sociétés avancées, ainsi que sur la logique comparée des régimes de domination raciale et l'ethnopsociologie des métiers du corps. Il a également parlé des développements récents de la sociologie américaine.